CENTRE COLLABORATEUR DE L'**OMS** pour le développement de nouveaux concepts d'éducation et de Pratiques Bucco-Dentaires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une lettre ouverte des chirurgiens-dentistes à leurs patients

L'UFSBD s'adresse aux patients des cabinets dentaires afin de rappeler quelles sont les bases de la relation de soins et de confiance qui lie chaque patient à son chirurgien-dentiste.

Paris, le 20 avril 2012

La création des centres dentaires dits low-cost et les récentes négociations conventionnelles ont mis un coup de projecteur, pas toujours bienveillant, sur les soins dentaires pratiqués en cabinets de ville et leurs tarifs. On a dénoncé, pêle-mêle l'augmentation des tarifs, les « marges » et le manque d'implication de la profession. On « *a pu laisser croire qu'il existait une médecine dentaire à deux vitesses : une pour ceux qui peuvent se payer des "dépassements d'honoraires" et une pour les autres, limitée en termes d'actes et de soins* »*.

Il a alors paru nécessaire à l'UFSBD de prendre la parole fortement pour revenir sur les fondamentaux du contrat de santé qui lie chirurgiens-dentistes et patients.
Nous avons donc rédigé une « lettre ouverte » à nos patients. Avec pour objectif de rappeler que la relation de soins est aussi une la relation de confiance mutuelle entre le patient et son chirurgien-dentiste. Egalement, nous souhaitons que les chirurgiens-dentistes puissent répondre avec les bons arguments aux questions des patients qui peuvent être tentés d'aller « acheter » leurs prothèses en Europe de l'Est.

Nous avons souhaité réaffirmer que nous ne sommes pas des « marchands de soins », mais des partenaires de santé au quotidien. « *À l'image du médecin de famille, votre chirurgien-dentiste voit en chaque patient un individu unique qu'il soigne, qu'il prend en charge dans sa globalité* »*. Nous espérons en retour la confiance de nos patients et que ceux-ci ne cèdent pas aux sirènes d'une approche « low-cost », incompatible avec une « prise en soins » de qualité.

La santé bucco-dentaire semble devenir un marché pour certains. Ceux qui « tirent les tarifs » vers le haut ou vers le bas, nuisent à l'image de notre profession.

PJ : *Lettre aux patients*

Contact:
Dr Jacques Wemaere / jacqueswemaere@ufsbd.fr
Contacts presse :
Dr Christophe Lequart / christophelequart@ufsbd.fr
Mme Christine Lecointe / 01.44.90.72.84 / christinelecointe@ufsbd.fr

L'UFSBD en quelques mots :
Organisme officiel de la profession dentaire depuis 1966 et Centre Collaborateur OMS, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) représente les **38 000 chirurgiens-dentistes** qui agissent au quotidien pour la santé bucco-dentaire de tous les français, **au sein de leur cabinet.**
Grâce à la mobilisation de ces 15 000 membres, l'UFSBD se positionne également comme un véritable **acteur de santé publique en dehors du cabinet dentaire**. Son engagement sur le terrain, depuis plus de 40 ans, auprès des populations les plus sensibles (jeunes enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes précaires…), en fait l'acteur principal de la promotion de la santé bucco-dentaire en France.

UFSBD - Union Française pour la Santé Bucco – Dentaire
7 rue Mariotte - 75 017 PARIS
Tél. : 01.44.90.72.80 – Fax : 01.44.90.96.73
ufsbd@ufsbd.fr - www.ufsbd.fr

* Extrait de la Lettre Ouverte aux patients, parue le 23 avril dans Pratiques Dentaires, le magazine de l'UFSBD